

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPEL-GUEZENNEC EN DATE DU 10 Juillet 2020**

L'an deux mille vingt, le neuf juin, à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Serge LE GOFF, Adjoint.

**Membres en exercice** : 15

**Etaient Présents** : Serge LE GOFF, Annie LE GOFF, Jean-Paul LE CALVEZ, Joële GERVAISE, Carole LAURENT, Alain BOIN, Jean-Marc LE SAINT, Sonia DOLHEM, Sarah LE DIGARCHER, Christine LE ROY, Michel LOZAHIC.

**Absents excusés** :

Gilbert LE VAILLANT donne procuration à Sarah LE DIGARCHER

Aurélien LE GONIDEC donne procuration à Serge LE GOFF

Thierry ROGER donne procuration à Jean-Marc LE SAINT

Loïc LE CALVEZ

**Votants** : 14

**Secrétaire de séance** : Sonia DOLHEM

**1 – Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

Ont été élus par 12 voix pour et 2 votes blancs les délégués et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Délégués titulaires : Gilbert LE VAILLANT, Annie LE GOFF, Jean-Paul LE CALVEZ

Délégués suppléants : Sarah LE DIGARCHER, Alain BOIN, Joële GERVAISE

**2 – Institution de la Commission Communale des Impôts Directs conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts**

La désignation des commissaires est effectuée par le Directeur Régional et ou Départemental des finances publiques.

Auparavant, la commune doit établir une liste de contribuables.

Pour les communes de moins de 2 000 habitants, le Conseil Municipal doit proposer une liste de 24 contribuables.

Liste adoptée par les membres du Conseil municipal.

Fin de séance : 18h20